

3.5

SOUTIEN À LA MAJEURE APRÈS LA RÉPONSE D'UNE NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2

(25-11-24)

Il est maintenant bien reconnu qu'il n'est plus de mise pour le répondant de déclarer dès le premier tour un soutien pour un **fit en MAJEURE directement au niveau 4** pour signaler un pointage maximum (13 à 16 HL/PP). En effet, cette technique descriptive est définitivement révolue car le blocage des enchères qui s'ensuit est tout à fait nuisible pour l'équipe elle-même causant l'obstruction et, qui plus est, possède un réel avantage des points.

L'approche moderne du bridge est désormais axée sur la précision des communications dans le but de découvrir le contrat le plus rentable. On ne peut parvenir à cette précision que si l'on cesse de souscrire à l'idée qu'il faut *gager vite et fort*.

Il est indiscutable de nos jours que le soutien en Majeure avec une main de catégorie maximale doit être déclaré **après une nouvelle couleur au niveau 2**.

De ce fait, cette règle de base moderne a été incorporée au niveau des règles élémentaires. Voir les **PR. 2.3.2:5**, p. 43 et **PR. 2.3.3:4**, p. 56, au CHAPITRE 2, qui font la synthèse des déclarations du répondant désireux d'annoncer un soutien pour la Majeure d'ouverture. À cause de son importance, le deuxième Principe est réitéré en guise de rappel à la page 133 du Thème 3.4 de ce Chapitre.

Cette règle moderne mérite une attention particulière. C'est pourquoi elle doit être considérée spécifiquement comme une convention afin de pouvoir en retirer le maximum de bénéfices.

Voici le Principe spécifique.

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

PRINCIPE 3.5:1 SOUTIEN EN MAJEURE AVEC UNE MAIN MAXIMALE

Dans le contexte d'une OUVERTURE EN MAJEURE AU NIVEAU 1, le RÉPONDANT qui détient un soutien au moins troisième et une main de 13 points ou plus, ne doit pas déclarer:

- le fit directement;
- ni annoncer une NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1.

Il doit plutôt annoncer une NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2 SANS SAUT dans un premier temps et déclarer le soutien à l'atout au tour suivant comme suit:

- au niveau 4 pour affirmer un pointage de 13 à 16 HL valant 13 ou 14 PP;
- À SAUT au niveau 3 (si disponible) avec un pointage de 13 HL et plus, valant au moins 15 ou 16 PP; ce qui décrit un SOUTIEN FORCING.

En cas d'absence de saut évident, il suffit alors d'annoncer au niveau 4.

COROLLAIRE # 1:

Lorsque le pointage combiné atteint 30 ou 31 PP, il faut alors inviter au chelem dans un des trois modes.

COROLLAIRE # 2:

Si le répondant a *Passé en entrée de jeu*, puis annonce une NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2 et donne par la suite (au troisième tour) un soutien à la Majeure d'ouverture à saut sous la manche, il s'agit quand même d'un SOUTIEN FORCING qui signifie que la main de 11-12 HL se réévalue à au moins 15 PP suite à la possession d'un soutien quatrième et d'un courte (singleton ou chicane).

En l'absence de saut, le répondant qui a *Passé en entrée de jeu* décrit évidemment et spécifiquement un bon soutien à 2 cartes et d'un pointage de 11-12 PP.

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 3.5:1 Quelle est la nature du soutien à la manche et sous la manche

	1	2	3	4
a)	1 Co 2 Ca	Passe Passe	2 Tr 4 Co	Passe ...
b)	1 Pi 2 SA	Passe Passe	2 Co 4 Pi	Passe ...
c)	1 Co 3 Ca	Passe Passe	2 Ca 3 Co	Passe ...
d)	1 Pi 2 SA	Passe Passe	2 Co 3 Pi	Passe ...
e)	Passe 2 Tr 3 Co	Passe Passe ...	1 Co 2 Ca ...	Passe Passe ...

COMMENTAIRES:

- a) Cette situation montre un contexte classique de soutien à la manche par le répondant dont le pointage est de catégorie *maximale inférieure* (13 à 14 HL ou PP) car ce dernier aurait pu annoncer ce fit à saut au niveau 3.
- b) Cet exemple rappelle que l'annonce d'une **NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2 sans saut** inclut la réponse «**2 Coeurs**». Dans ces cas, l'ouverture est nécessairement à 1 PIQUE, sinon il y aurait un *Saut-Changement de couleur* par rapport à la couleur d'ouverture (V. *CONVENTION 3.10*). Le répondant possède un soutien au moins troisième et une main maximale entre 13 et 16 points vu l'impossibilité d'annoncer un soutien à saut au niveau 3.

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- c) Cette situation s'explique encore simplement selon les règles Standard tout en étant très instructive. D'abord le répondant affirme posséder 11 HL ou plus et possiblement un soutien pour la Majeure d'ouverture avec au moins 13 points. L'ouvreur doit obligatoirement retourner la parole; il annonce un soutien quatrième pour la suite à Carreau du répondant.
- Il est important de comprendre la redéclaration du répondant qui affirme un soutien **sans saut** au niveau 3 pour l'ouverture à Coeur. Le répondant ne peut avoir mieux qu'un soutien deuxième (de valeur quelconque) pour un fit partiel et strictement un pointage intermédiaire (11-12 HL). Pourquoi? Parce qu'un soutien troisième et 11-12 HL aurait été annoncé dès le premier tour comme une *limite inférieure* ou après la réponse 1 SA si le soutien est quatrième (*limite supérieure*). Et, en cas de soutien troisième ou quatrième et 13 HL ou plus, le répondant aurait alors redéclarer au niveau 4, voire inviter au chelem avec 17 HL et plus.

Finalement, il y a harmonisation avec le concept de recherche du Sans-Atout; on peut considérer la redéclaration 3 Coeurs sans saut après une couleur de niveau 2 comme un *Contrôle de niveau 3* visant éviter un contrat-piège à Sans-Atout. À remarquer, le fait que l'ouvreur donne un soutien pour la *NOUVELLE COULEUR* n'a aucune conséquence à condition qu'il s'agisse d'une couleur **mineure**.

- d) Cet exemple montre un **soutien partiel** mais avec un pointage de 13 points ou plus chez le RÉPONDANT vu qu'il y a un contexte de **DÉCLARATION DE MANCHE** suite à la convention *1 PIQUE-2 COEURS*. Le soutien sans saut à 3 Piques (convention 3.5) a le même rationnel de fit partiel que la *CONVENTION 3.3* lorsque l'ouvreur donne un soutien au niveau 3 à 2 Coeurs du répondant au premier tour; bien entendu l'O. aurait une main de 13 à 17 points; à noter que les deux enchères peuvent être faites indépendamment dans la même situation d'enchères. Il n'y a donc aucune confusion ni exception possible.
- e) Cette situation montre qu'il est possible d'appliquer la **CONVENTION 3.5** quelque soit la position du répondant. Il s'agit bien d'un **soutien forcing** par le répondant vu le soutien à saut sous la manche. En effet, malgré que son pointage ne puisse dépasser 11-12 HL, il est fort possible que la main du répondant contienne un bon soutien

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

quatrième, une ou deux couleurs courtes et un bonne suite à Carreau. Ainsi, après la découverte d'un fit avec l'ouvreur, une réévaluation de la main tout à fait rigoureuse peut révéler un surplus de valeurs pouvant autoriser d'annoncer cette main comme maximale supérieure (15-16 PP).

Les SOUTIEN FORCING du répondant qui viennent d'être présentés sont associés à la présence d'une **main minimale** chez l'OUVREUR. Alors, qu'en est-il lorsque ce dernier redéclare une couleur plus chère (*Inversé*) ou une couleur moins chère à saut ?

Ex. 3.5:2 Pouvez-vous décrire la qualité du fit et le pointage possédé par le répondant?

	1	2	3	4
a)	1 Co 2 Pi	Passe Passe	2 Tr 4 Co	Passe ...
b)	1 Pi 3 Ca	Passe Passe	2 Tr 3 Pi	Passe ...
c)	1 Pi 3 Tr	Passe Passe	2 Co 3 Pi	Passe ...

RÉPONSES:

- a)** L'ouvreur annonce clairement une main maximale (18 à 21 HL) suite à la redéclaration d'une *nouvelle couleur plus chère (INVERSÉ)*. Le répondant a déclaré son soutien pour le Coeur *après une nouvelle couleur au niveau 2*, il a nécessairement un soutien troisième (sinon il aurait ciblé le Sans-Atout) et une main **maximale** (13 HL et +) mais avec un pointage de Puissance ne dépassant pas 12 PP causée par une distribution plutôt balancée. **Cette enchère ne conclut pas la manche**, c'est une enchère à **révolution moyenne** qui laisse l'ouvreur libre d'inviter ou de déclarer le chelem au cas où la Puissance de sa main dépasserait les 19 PP. Si

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

le répondant avait jaugé sa main comme maximale (13 PP+), il n'aurait effectivement pas pu donner un soutien à saut au niveau 3, mais, par contre, il aurait pu clairement invité au chelem en mode *Contrôle* vu qu'il y aurait eu un saut au niveau 4 pour un Contrôle de niveau 4 (ou, encore, inviter en mode Standard) étant donné que le pointage combiné plancher atteint au minimum 31 PP (18 + 13).

- b)** L'ouvreur annonce définitivement une main maximale (18 à 21 HL) suite à sa redéclaration d'une *nouvelle couleur moins chère à saut*. Le répondant a annoncé un soutien sans saut ! Cela décrit un soutien **partiel valable** associé à une distribution peu balancée et un pointage strictement **intermédiaire**. À noter que si le répondant détient une main maximale et non fittée (avec un misfit complet ou partiel), il ne doit pas donner de soutien partiel sous la manche; il doit plutôt décrire spécifiquement son pointage en annonçant : soit une *deuxième nouvelle couleur*; ou encore, avec une main balancée avec deux cartes banales pour un **soutien partiel** : 3 SA, ou avec 11-12, 4 SA avec 13-14, 6 SA avec 15-16, 5 SA avec 17-18, 7 SA avec 19-20.
- c)** Cette redéclaration de l'ouvreur constitue un saut d'enchères même si ce saut est *obligé* à cause du niveau de la réponse du partenaire. Mais comme le répondant affirme conventionnellement une main maximale (*CONVENTION 3.3*), on peut accepter le fait que l'ouvreur ait bonifié par anticipation d'un ou deux points sa main lorsqu'elle contient deux belles suites (V. **Pr. 2.4.6:1.6**); l'ouvreur doit donc obligatoirement détenir au moins 15-16 PH pour affirmer ce contexte un pointage maximum.

Le répondant décrit ici un soutien sans saut sous la manche. Le soutien est **partiel** mais l'enchère du répondant est tout de même à basse résolution vu que ce dernier détient au moins **13 HL** et que le pointage combiné atteint facilement le niveau forcing malgré l'absence d'un fit à 8 cartes.

À noter qu'une éventuelle redéclaration au troisième tour par l'ouvreur à **4 TRÈFLES** constituerait une invitation au chelem en mode *Contrôle* vu la présence d'un soutien déclaré et la forte possibilité que l'O. détienne une suite sixième à Pique avec un seul GH (donc qui ne pouvait justifier une redemande à saut. Avec une suite seulement cinquième et une main balancée, l'ouvreur gagerait directement à Sans-Atout en ajoutant son pointage aux 13 points garantis du partenaire.

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

On peut constater une réelle **synergie** entre les CONVENTIONS 3.3 et 3.5 qui fait en sorte que le répondant et l'ouvreur peuvent décrire respectivement des mains **maximales** dès le premier ou le deuxième tour. La clarté des enchères fait en sorte qu'il est possible d'utiliser le *niveau 3 sans saut* sans créer de confusion sur le pointage du répondant qui détiendrait un soutien partiel seulement (2 cartes valables ou 1 GH).

PRINCIPE 3.5:2 SOUTIEN SANS SAUT SOUS LA MANCHE APRÈS L'ANNONCE D'UNE MAIN MAXIMALE DE L'OUVREUR

Le répondant qui a d'abord annoncé un *nouvelle couleur au niveau 2 sans saut* au premier tour et qui annonce au deuxième tour un SOUTIEN SANS SAUT AU NIVEAU 3 suite à une redéclaration de main maximale chez l'ouvreur, affirme:

- **d'un soutien deuxième valable (avec 1 GH habituellement);**
- **un pointage strictement intermédiaire, sauf si la séquence «*1 Pique-2 Coeurs*» (convention 3.3) s'applique;**
- **et un distribution mal balancée.**

COROLLAIRE:

Lorsque l'ouvreur a déclaré une main maximale, l'annonce par le RÉPONDANT d'un soutien au niveau 4 après l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 2 sans saut* confirme une main effectivement maximale mais dont la Puissance est inférieure au pointage HL; le soutien est d'ordinaire banalement troisième. Dans ces cas, l'ouvreur qui veut effectuer une recherche de chelem doit détenir un pointage de 20 PP ou plus. Il faut bien comprendre que le répondant qui aurait une main minimale ou intermédiaire et un soutien pour la couleur d'ouverture doit donner le fit directement dès le premier tour ou après « 1 SA impératif inversé ».

Avec un meilleur pointage (13 PP et +), le répondant doit idéalement donner le fit en agrémentant par défaut l'atout de l'ouvreur en déclarant un SOUTIEN-CONTRÔLE (à saut au niveau 4) ce qui invite au chelem. Sinon, le répondant donne le fit de façon Standard au niveau 5 ou 6 selon le pointage.

**

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Regardons maintenant le soutien sous la manche du répondant lorsque l'ouvreur a répété *inopinément* sa couleur d'ouverture.

Ex. 3.5:3 Décrivez la qualité du fit et le pointage possédés par le répondant.

	1	2	3	4
a)	1 Co 2 Co	Passe Passe	2 Tr 4 Co	Passe ...
b)	1 Pi 2 Pi	Passe Passe	2 Ca 3 Pi	Passe ...
c)	Passe 2 Co 4 Pi	Passe Passe ...	1 Pi 2 Pi ...	Passe Passe ...
d)	Passe 2 Co 3 Pi	Passe Passe ...	1 Pi 2 Pi ...	Passe Passe ...

RÉPONSES:

- a) Le répondant peut posséder un soutien **troisième ou deuxième** mais son pointage est maximum, soit entre 13 et 16 HL/PP.
- b) Cette fois, il est évident que le répondant détient une main seulement intermédiaire et un soutien deuxième. Il s'agit bel et bien d'un invitation à la manche car il y a un fit régulier à 8 cartes d'assuré.

Face à une **RÉPÉTITION DE LA COULEUR D'OUVERTURE MAJEURE**, le répondant peut donc *inviter à la manche* avec un soutien deuxième et 11-12 HL/PP.

- c) Le contexte des enchères garantit à coup sûr que le répondant détient 11 ou 12 points HL mais la qualité du soutien qui peut être soit deuxième ou troisième permet de réévaluer la main comme maximale.

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- d) Le fit est assurément de 8 cartes mais le soutien est strictement deuxième et ne comporte vraisemblablement pas de Gros Honneur. Comme le répondant a déclaré *Passe en entrée de jeu* et qu'il a déclaré une nouvelle couleur sans saut au niveau 2, il détient réellement 11-12 HL. Mais la réévaluation n'autorise qu'une simple invitation à la manche; il faut 13 PP pour soutenir à la manche quand l'ouvreur est minimum.

On peut tirer le principe suivant concernant l'utilisation du soutien sans saut sous la manche lorsque l'ouvreur annonce une main minimale en **répétant** sa couleur d'ouverture MAJEURE au niveau 2.

**PRINCIPE 3.5:3 SOUTIEN SOUS LA MANCHE APRÈS RÉPÉTITION
DE LA COULEUR D'OUVERTURE**

Le répondant qui déclare un soutien au niveau 3 à la répétition de la couleur Majeure d'ouverture après avoir déjà annoncé une nouvelle couleur au niveau 2 sans saut affirme:

- la possession d'un soutien deuxième sans GH;
- et un pointage intermédiaire (11-12 HL/PP).

Il s'agit donc bien d'une invitation Standard à la manche.

COROLLAIRE:

L'annonce d'un fit au niveau 4 peut se faire avec une main intermédiaire (11-12 HL) et un très bon doubleton en soutien. Ou avec une main maximale (13 à 16 HL) et un faible soutien soutien deuxième ou troisième.

Lorsque le répondant est dans l'impossibilité d'annoncer à saut au niveau 3, une enchère soutien forcing n'est alors plus disponible. Avec strictement un *intérêt au chelem*, 28-29 PP, le répondant peut seulement miser au **niveau 4**; si le *POINTAGE COMBINÉ PLANCHER* vaut 30-31 PP, il doit inviter au chelem.

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

On peut synthétiser l'usage de cette convention en présence de compétition des enchères par le principe suivant.

PRINCIPE 3.5:4 SOUTIEN À LA MANCHE POUR LA MAJEURE D'OUVERTURE DANS UN CONTEXTE COMPÉTITIF

En présence d'intervention adverse ne causant pas d'obstruction Le contexte de la CONVENTION 3.5 "FIT À LA MANCHE POUR LA MAJEURE D'OUVERTURE" demeure VALIDE.

Le répondant doit donc continuer d'annoncer une NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2 ou le **Contre du Répondant** avant de donner le fit à la Majeure d'ouverture aussi bien pour la manche (niveau 4) que pour le **soutien forcing** (*à saut au niveau 3*) si disponible ou soutien pour un **fit partiel** (*sans saut au niveau 3*).

En cas d'obstruction empêchant d'annoncer une nouvelle couleur au niveau 2 et l'impossibilité d'exercer un Contre du Répondant, ce dernier donne alors le fit directement au niveau approprié suite à une réévaluation de sa main.

Donc, le répondant qui annonce au premier tour une NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 3 SANS SAUT affirme comme il se doit une solide suite au moins cinquième dans cette couleur dont le pointage se doit d'être au moins 11-12 HL et une absence de soutien valable; sinon il faut donner le fit directement.

COROLLAIRE:

Le CONTRE DU RÉPONDANT (voir Th. 4.3) permet de maintenir en vigueur la CONVENTION 3.5. Cependant, son emploi régulier consiste à offrir une autre alternative pour un fit; ce qui signifie que cette enchère peut être associée aussi bien avec un misfit ou un faible soutien partiel si le répondant ne redéclare pas au deuxième tour de soutien pour la couleur d'ouverture.

Voici quelques exemples pour visualiser l'impact de la compétition des enchères sur la *règle-convention 3.5*.

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 3.5:4 La compétition des enchères ne cause pas d'obstruction, la CONVENTION 3.5 demeure en vigueur.

	1	2	3	4
a)	1 Co Passe	1 Pi Passe	2 Tr 4 Co	2 Pi ...
b)	1 Pi Passe	Passe Passe	2 Ca 3 Pi	2 Co ...
c)	Passe 2 Co 4 Pi	Passe Passe ...	1 Pi 2 SA ...	2 Ca Passe ...
d)	1 Pi Passe	2 Tr Passe	2 Ca 3 Pi	2 Co ...

Suivant ce qui vient d'être énoncé, dans l'exemple b) et d), le soutien du répondant à saut au niveau 3 dans un contexte compétitif non obstructif est bel et bien un *soutien forcing* et non une invitation à la manche. Et, réciproquement dans un tel contexte, un soutien à la manche (niveau 4), dans l'exemple a) et c), affirme explicitement que la main du répondant possède un soutien pour un **fit régulier avec une pointage maximum inférieur**.

Voici d'autres situations qui semblent plus problématiques pour l'équipe offensive.

Ex. 3.5:5 La compétition des enchères cause une obstruction; décrivez la main du répondant.

	1	2	3	4
a)	1 Pi	2 Ca	4 Pi	...

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

b)	1 Co Passe	1 Pi Passe	2 Tr 4 Co	2 Pi ...
c)	1 Pi 3 Ca	2 Tr Passe	2 Co 3 Pi	3 Tr ...
d)	1 Pi	2 Ca	3 Pi	...

RÉPONSES:

- a)** La nouvelle couleur du répondant était sûrement à Trèfle car il lui aurait été possible de déclarer à **2 Coeurs** s'il avait détenu cinq cartes ou déclarer le Contre du répondant avec 4 cartes. Le pointage affirmé par un soutien direct à la manche se doit d'être dans la catégorie maximale, soit entre 13 et 16 points HL ou PP (il serait futile d'utiliser la convention 4.6: "*barrage du répondant*") et le soutien est au moins troisième mais peut aussi être de meilleure qualité. Il est impossible pour le répondant de faire savoir si le soutien est forcing ou seulement troisième avec un pointage maximum inférieur.
- b)** Le soutien du défenseur-répondant (le deuxième défenseur) cause une obstruction à la redéclaration du répondant dans le sens que ce dernier ne peut plus annoncer à saut au niveau 3. Il ne peut plus préciser la possession ou non d'un soutien forcing (15-16 PP). Une chose est certaine, l'annonce **4 Coeurs** du répondant décrit un soutien au moins troisième et un minimum de **13 HL** et ne peut assurément pas dépasser **16 HL ou 16 PP**.
- c)** Cette situation d'enchères ne montre pas d'obstruction, surtout au premier tour, pour le répondant malgré le contexte **20-20 véritable** (V. **Pr. 2.6.3:3**); la **CONVENTION 3.5** est valide même si le soutien forcing, lui, n'est pas disponible. De même, la **Convention 3.3 demeure valide s'il y a une défense** qui n'empêche pas la réponse **2 Coeurs**; car le **CONTRE DU RÉPONDANT** est disponible pour la **convention 3.5** si ce dernier détient seulement 11-12 HL.
À noter, le contexte 20-20 autorise l'ouvreur à déclarer à saut (par rapport à son ouverture) sa *nouvelle couleur* tout en ne détenant pas tout à fait une main maximale,

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

soit environ 15-16 HL peu perdants ou une longue suite et un pointage pouvant procurer 18 PP.

La redéclaration au niveau 3 à Pique du répondant constitue un **soutien partiel** avec 13 HL mais n'arrêtant pas la couleur adverse. Avec l'arrêt du Trèfle, le répondant peut gager 3 SA.

Ou si misfit, il peut utiliser la *CONVENTION 3.1.2*, soit répéter au niveau 3 sans saut sa première couleur (Coeur) si elle a une sixième carte ou si elle est une très solide couleur cinquième (ce qui constitue en même temps un Contrôle de niveau 3 une recherche de SA garantissant aussi une main maximale).

- d)** Le répondant a une main valant **10-12 PP**. Son enchère signifie soit un soutien **LIMITE INFÉRIEURE**, donc contenant 3 cartes d'atout avec 11-12 PP; ou soit un **APPUI FORT** (soutien quatrième valable et un bon 10 PP) qui n'a pu être annoncé à cause de la surenchère d'ouverture à 2 Carreaux qui a *obstrué* la *CONVENTION 3.4*.

Maintenant, faites les enchères des exemples qui suivent.

Ex. 3.5:6 Quelle est la réponse et la redéclaration du répondant avec chacune des mains présentées si les enchères se déroulent ainsi?

	1	2	3	4
	1 Co	Passe	?	Passe
	3 Tr	Passe	?	...
a)	R D 8 2	b) R 8 2	c) R D 8 2	d) A
	R 10 4	R V 10	D 9 6 4	V 9 7 6
	A 9 8 6	V 6 2	A D	10 8 4 2
	V 9	A R 9 7	9 8 2	A 6 5 3

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

RÉPONSES:

- a) Le **soutien** est troisième, il y a fit à 8 cartes, les 13 **points HL** valent 13 PP ce qui classe cette main dans la catégorie *maximale inférieure*. L'espace au niveau 1 est disponible mais il ne faut pas déclarer 1 PIQUE ni déclarer DIRECTEMENT la manche à 4 COEURS (V. Pr. 3.5:1). La **description** doit donc se traduire d'abord par l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 2*, soit **2 Carreaux**, ce qui est une enchère impérative pour un tour et à résolution très basse.

La redéclaration de l'ouvreur affirme une main franchement bicolore valant au moins 18 PP s'il y a fit (V. le Pr. 2.4.6:1.6 , p.94) qui est important pour éviter des contrats trop élevés); si la main de l'ouvreur n'est pas très distributive, il y a alors réellement entre 18 et 21 HL. Quand l'ouvreur possède une main franchement minimale dans une situation semblable, il doit éviter de redéclarer à saut ou faire un inversé; il peut généralement annoncer la *cinquième couleur*, soit 2 SA au deuxième tour.

Le répondant doit réévaluer sa main une seconde fois à la lueur de cette redéclaration. Le Valet de Trèfle n'est plus perdant et le doubleton est *valable*, le pointage est maintenant de 15 PP ce qui donne un total combiné *plancher* de 33 points. Il n'est plus possible de déclarer à saut au niveau 3 pour décrire un *FORCING* (fit avec pointage combiné d'au moins 28 PP). Mais comme le pointage est franchement supérieur, on doit éviter de se contenter de gager la manche (4 COEURS). La meilleure enchère est sans contredit l'invitation au chelem en mode Contrôle, soit par le soutien-contrôle à saut **4 CARREAUX** (il doit y avoir un saut d'enchères évident quand le fit est agréé par défaut; ceci fait partie du CHAPITRE 8).

Il n'est pas possible de déclarer directement 4 SA en vue de jouer au chelem à l'atout car le fit n'est pas établi; si vous n'utilisez pas les *Contrôles de niveau 4*, il suffit d'inviter au chelem en mode Standard car il n'est pas certain que l'ouvreur possède un main de 18 points de Puissance.

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- b)** Il y a un soutien troisième avec un GH, 15 points HL valant 16 PP, l'espace au niveau 1 n'est pas utile; il faut déclarer d'abord **2 Trèfles**.

Le soutien simple donné par l'ouvreur pour la mineure n'est pas prioritaire. Il faut bien entendu donner la préséance au fit à 8 cartes en Majeure. Le répondant possède un soutien d'atout contenant 1 GH ce qui l'autorise à inviter au chelem lorsque le pointage combiné plancher se situe dans la ZONE DE CHELEM, soit 30-31 points. Il ne peut pas cependant utiliser le Contrôle à Trèfle car ce serait un resoutien pour déclarer la manche en mineure. Il faut de plus sauter le Carreau (qui n'est pas arrêté par un As, un Roi ou un singleton) et nommer un soutien-contrôle à saut à **4 PIQUES!**

Si l'ouvreur détient le Contrôle du Carreau, 1 GH d'atout et un surplus de 2 PP, il peut déclarer alors 4 SA Blackwood sinon il lui faut annoncer **5 TRÈFLES** et non **5 COEURS** car ce serait *Blackwood inversé* annonçant 2 As et un manque de qualité d'atout; la réponse **5 TRÈFLES** est aussi *Blackwood inversé* et cela décrit aucun As (ou 3-4 As) ce qui vise indirectement à annuler la recherche de chelem d'où l'obligation pour le répondant d'annoncer 5 COEURS naturel (s'il déduit que l'Ouvreur n'a pas 3 ou 4 As). Ce sont des notions avancées qui font partie du fameux CHAPITRE 8.

- c)** Le fit est assuré à 9 cartes; les 13 points HL conserve cependant tout juste leur valeur en PP. Ce niveau de pointage interdit d'annoncer comme réponse une nouvelle couleur au niveau 1 vu qu'il y fit et possession d'une main maximale. La réponse doit se faire, bizarrement, à **2 Trèfles**, puis la redéclaration sera à **4 Coeurs** car le pointage de puissance n'est pas suffisant pour un forcing.
- d)** Il y a un soutien quatrième pouvant être qualifié de valable et 9 points HL se transformant en 14 PP par une réévaluation complète. L'espace au niveau 1 est disponible et sera utilisé pour l'annonce **1 SA** en vue décrire un soutien **LIMITE SUPÉRIEURE** au tour suivant (*CONVENTION 3.4*).

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

L'ouvreur affirme une main maximale bicolore dont la puissance offensive est incertaine parce que l'enclôture conventionnelle 2 SA n'a pas été utilisée.

Le pointage combiné plancher est de 16-17 (et non 18) + 14 pour 30-31 PP. Le répondant ne peut inviter au chelem en mode Contrôle avec cette main (il manque un GH d'atout, un Contrôle ...). Le soutien forcing n'est pas possible car il y a absence de saut au niveau 3. Il serait presque correct d'inviter de façon Standard à **5 Cœurs** car cela précise un atout sans GH (vu le non emploi des autres modes d'invitation au chelem) mais il faut habituellement un arrêt de niveau 4 pour les 3 autres suites. L'annonce de la manche à **4 Cœurs** serait tout autant acceptable.

Dans le prochain exercice, le répondant doit faire attention à la description de son soutien lors de sa redéclaration quand l'ouvreur **répète sans saut** sa couleur Majeure d'ouverture pour décrire une main **minimale** avec une suite au moins **sixième**.

Ex. 3.5:7 Quelle est la réponse et la redéclaration du répondant avec chacune des mains présentées ci-dessous si les enchères se déroulent comme suit?

	1	2	3	4
	1 Co	Passe	?	Passe
	2 Co	Passe	?	...
a)	A 10 6 2	b) A D 6 2	c) A D 8	d) A D 8 6 2
	D 9	10 7 4	D 4	A 7 4 2
	V 9 8 6	R 9 8 6	R 9 8 6 3	D 10 3
	R D 5	R D	9 8 2	6

RÉPONSES:

- a) **Pas de soutien à Cœur**, 12 points, il reste de l'espace au niveau **1** et il y a une suite quatrième dans l'autre Majeure, il faut donc déclarer **1 Pique**. Après la redéclaration de l'ouvreur signalant une main minimale avec une couleur sixième anonyme, il faut

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

redéclarer **2 SA** ce qui décrit spécifiquement un soutien **deuxième** et une main intermédiaire (V. **Pr. 3.4.2.2:4.2**). Avec un point de plus, la redéclaration eut été à **3 SA**. Il ne faut surtout pas donner le fit à **3 Coeurs** ou à **4 Coeurs** car cela affirmerait un *APPUI FORT* ou une *LIMITE SUPÉRIEURE* (V.**Pr. 3.4.2.2:4.1**).

- b)** Il y a un soutien banal à 3 cartes à Coeur, 14 points, l'espace au niveau 1 est disponible mais on ne doit pas déclarer 1 PIQUE mais bien **2 Carreaux** afin d'employer la bonne convention. Surprise ! Après la redéclaration de l'ouvreur, le fit est maintenant assuré à 9 cartes, on peut réévaluer cette main sans trop craindre. La Dame de Trèfle est perdante mais le duo RD rend le doubleton valable; la main vaut 13 PP, pas de quoi pavoiser ! Il faut redéclarer **4 Coeurs** ce qui décrit un soutien au moins troisième et un éventail de 13 à 16 points.
- c)** Pas de fit en Majeure, 12 points, pas de suite quatrième en majeure annonçable et il y a 12 HL. Il faut annoncer au niveau 2. Ici, c'est à **2 Carreaux**, ce qui décrit une main non minimale sans égard à la présence d'un soutien pour la couleur d'ouverture.

Au deuxième tour, la répétition de la couleur d'ouverture garantit pour le répondant un fit assuré à 8 cartes. La réévaluation accorde 11 PP à cette main. Il ne faut pas mentionner **3 TRÈFLES** car cela affirmerait une main maximale et un misfit. L'enchère **2 SA** dans un contexte 2/1 affirme une main intermédiaire et une distribution combinée balancée ce qui signifie qu'il y a possibilité d'un très bon soutien partiel (à une carte) ou régulier (à 2 cartes) pour la couleur d'ouverture sixième; cela pourrait être acceptable. Mais cette main intermédiaire contenant la présence d'un GH (la Dame) dans un doubleton en soutien pour un fit 6-2 et une distribution balancée seulement au plan qualitatif (il y a un faible tripleton à Trèfle), peut être spécifiquement décrit en annonçant **3 Coeurs** sans saut. C'est donc l'ouvreur qui prendra la décision finale pour jouer un contrat partiel à l'atout ou de manche à Sans-Atout ou à l'atout.

- d)** Il y a fit assuré à 9 cartes en Majeure. Les 13 points HL valent 16 PP en omettant les deux Dames à demi-perdantes. L'espace au niveau 1 ne doit pas être utilité malgré

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

la belle couleur à Pique. Il faut déclarer bel et bien **2 Carreaux malgré que la couleur ait seulement 3 cartes** (cela est permis en mineure). La constatation d'un dixième atout n'ajoute pas réellement de Puissance, le répondant doit déclarer préférablement un *Soutien-Contrôle à saut*, **4 Trèfles** ici, pour inviter d'abord au chelem car le pointage combiné plancher n'atteint pas 32-33 PP. L'ouvreur va répondre à cette invitation en tenant compte que le Carreau n'est pas nécessairement arrêté. Par exemple, s'il ne peut nommer ce Contrôle il doit, soit affirmer celui du Pique s'il le possède et qu'il est intéressé au chelem, sinon il déclare 4 COEURS.

Ces exemples tout à fait courants font prendre conscience de l'importance de l'invitation à la manche au second tour d'enchères lorsque l'**Ouvreur répète au niveau 2** sa couleur d'ouverture après l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 2* par le répondant.

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

PRINCIPE 3.5:5 RÉPONDRE À LA RÉPÉTITION DE LA MAJEURE AVEC 0 À 2 CARTES EN SOUTIEN ET 11 HL et plus

Dans le contexte d'une répétition de la Majeure d'ouverture au niveau 2, le répondant qui a annoncé sans saut au premier tour une *NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2* et qui ne possède pas de soutien troisième, doit redéclarer de la manière suivante.

1) Avec un misfit :

- Le répondant qui détient 0 ou 1 carte de soutien avec 11 ou un *faible* 12 HL, doit redéclarer *PASSE* (*si la distribution est dééquilibrée; sinon 2 SA*).
- Le répondant qui détient 0 ou 1 carte de soutien avec un bon 12 HL à 16 HL, doit redéclarer une *DEUXIÈME NOUVELLE COULEUR* (*cela décrit spécifiquement un misfit et une main de catégorie maximale*).

2) Avec une distribution balancée ou semi-balancée:

- Le répondant qui détient un soutien deuxième banal ou une distribution balancée complémentaire et:
 - 11-12 HL, il doit redéclarer 2 SA (*c'est une enchère INVITATIVE À LA MANCHE à Sans-Atout ou au besoin à la couleur*);
 - avec 13 à 16 HL, il doit redéclarer la *MANCHE À 3 SA*.

3) Avec une distribution mal balancée:

- Le répondant qui détient un soutien deuxième avec 1 GH et:
 - 11-12 HL, il doit redéclarer 3 Coeurs/3 Piques (*c'est une enchère INVITATIVE À LA MANCHE à la couleur surtout*);
 - avec 13 à 16 HL (valant au moins 13 PP), il doit annoncer la *MANCHE À LA COULEUR* (4 COEURS ou 4 PIQUES).

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

En conclusion sur ce point. Il est évident que le répondant ne peut plus déclarer un soutien forcing vu qu'il peut y avoir de saut d'enchères. Cependant, cette perte de contexte pour un soutien forcing est plutôt banale comparée au potentiel descriptif de l'annonce d'un soutien sans saut au niveau 3 par le répondant suite à l'annonce d'une suite sixième en Majeure et d'un pointage défini (13-17 HL) chez l'ouvreur. Par ailleurs, c'est la même logique que pour les *déclarations fortes*.

SECTION PRATIQUE 3.5

Ex. 3.5:9 Est-ce une invitation à la manche ou un *fit sous la manche* ?

	1	2	3	4
a)	1 Co 2 SA	Passe Passe	2 Ca 3 Co	Passe ...
b)	1 Pi 2 Co	Contre Passe	2 Tr 3 Pi	2 Ca ...
c)	1 Co 3 Tr	1 Pi Passe	2 Tr 3 Co	2 Pi ...
d)	1 Co Passe	2 Ca 3 Ca	3 Tr 3 Co	Passe ...
d')	1 Co 2 Co	2 Ca Passe	3 Tr 3 Co	Passe ...
e)	1 Pi Passe	2 Co Passe	Contre 3 Pi	Passe ...
f)	Passe Passe Passe	Passe 2 Tr 3 Co	Passe Passe ...	1 Co 2 Ca ...

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

g)	1 Pi 2 Co	2 Ca Passe	Contre 3 Pi	Passe ...
h)	1 Pi 2 Pi	2 Tr Passe	2 Ca 2 SA	Passe ...
h')	1 Pi 2 Co	2 Tr Passe	2 Ca 2 Pi	Passe ...
i)	1 Pi 3 Tr	Passe Passe	2 Co 3 Pi	Passe ...

RÉPONSES:

- a)** Le répondant a déclaré un **soutien partiel** qui invite l'ouvreur à décider du contrat aussi bien qualitativement que quantitativement. Avec une main minimale inférieure (13 à 14 HL)), il vaut généralement mieux jouer un contrat partiel à l'avantage et avec un meilleur pointage (15-17 HL/PP) ce sera une manche à Sans-Atout ou parfois à l'avantage.
- b)** Le Contre d'appel ne cause pas d'obstruction pour la réponse au niveau 2 du répondant. C'est un **fit à saut sous la manche**, donc une enchère forcing de niveau **5** (ou **soutien forcing**).

À noter qu'un partage 20-20 du pointage (*les 4 joueurs ont misé*) **ne rend pas caduque** la *CONVENTION 3.5* pour trois raisons. D'abord, le Contre d'appel ne cause aucune élévation dans l'échelle des enchères. Et, la réponse du deuxième défenseur après la première enchère du répondant n'a entraîné aucune obstruction pour un saut d'enchères au niveau 3 par le répondant au deuxième tour. De plus, il est très plausible que le jeu du répondant se soit amélioré suite aux enchères des défenseurs car celui-ci en sait davantage sur la distribution des cartes de la donne en cours, ce qui rend sa décision plus pertinente.

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- c) C'est un **soutien partiel** vu l'absence de saut au niveau 3 et, avec un soutien pour un fit, le répondant aurait misé au moins la manche). Ceci étant affirmé, le répondant démontre en plus un intérêt pour jouer une manche car il refuse le fit en mineure; il a donc un surplus de pointage et un contrôle peu valable de la couleur adverse.

Comme toujours, le fait que les défenseurs annoncent (c'est-à-dire qu'ils déclarent une enchère différente de *Passe*) n'est pas une raison pour invalider la la *Convention 3.5*. De même, un soutien simple (au niveau 3) pour la mineure de la part de l'ouvreur ne réforme pas la convention.

- d) La *convention 3.5* (FIT RÉGULIER VERSUS QUATRIÈME ASSOCIÉ À UN POINTAGE DE MANCHE) est devenue caduque par le fait que le répondant doit annoncer au niveau 3 à cause de la surenchère d'ouverture à la couleur du premier défenseur. Ainsi, avec un soutien troisième et le pointage adéquat, le répondant doit donner **directement le fit dès le premier tour**. Par contre, la redéclaration à 3 COEURS au deuxième tour continue d'être un soutien partiel *naturel* qui **invite** donc à la manche avec une main contenant **11 POINTS ET UN BON SOUTIEN DEUXIÈME** (ou troisième s'il y a eu omission d'annoncer le fit au premier tour; il est parfois possible de réparer une erreur au bridge!).

- d') Cet exemple est tout à fait classique et de plus il y a absence de saut au niveau 3. La convention est invalidée au premier tour par l'annonce du premier défenseur qui empêche le répondant d'annoncer au niveau 2. Si ce dernier avait possédé un fit à Coeur, il l'aurait déclaré directement au premier tour au niveau permis par son pointage. Il ne peut donc être question d'une enchère forcing au deuxième tour; en plus, il n'y a pas de saut. La redéclaration à 3 COEURS ne peut alors que signifier un fit récemment découvert. Ainsi, le soutien du répondant contient seulement 2 cartes et le pointage de la main est intermédiaire. C'est tout simplement une **invitation à la manche** Standard faisant suite à la découverte d'un fit **6-2**.

Il faut donc bien se rappeler que la disqualification de la **CONVENTION 3.5** dépend uniquement d'une réelle l'**obstruction** causée par l'enchère du **premier défenseur au premier tour**.

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- e) Le **CONTRE DU RÉPONDANT** (V. **Ch. 4**) décrit ici les deux mineures (*le répondant n'est pas obligé de posséder exactement deux suites au moins quatrièmes si c'est pour déclarer un fit*). La défense du premier défenseur ne cause donc pas d'interférence. Ainsi, le soutien à saut au niveau 3 du répondant au deuxième tour est réellement **forcing** même si l'ouvreur n'a pas redéclaré (V. **Pr. 3.5:4**).
- f) Le répondant ne peut évidemment posséder plus de 12 HL mais il est très plausible qu'il détienne un soutien quatrième et une courte ce qui peut faire en sorte que sa main se réévalue à 15 HL+. Donc, le fait d'avoir *Passé en entrée de jeu* et que l'ouvreur ait annoncé un main minimale n'invalide pas la *CONVENTION 3.5*. En effet, si le répondant avait voulu inviter à la manche avec un soutien troisième et 11-12 HL, il aurait eu loisir d'annoncer une *limite inférieure* (3 COEURS) dès le deuxième tour. Il s'agit bien d'un fit sous la manche vu qu'il y a saut au niveau 3, donc un **soutien forcing**.
- g) Le **CONTRE DU RÉPONDANT** a permis de déjouer l'obstruction. Par conséquent, le soutien à saut au niveau 3 pour la Majeure d'ouverture au deuxième tour garantit un réel **soutien forcing**; qui plus est, il y a aussi découverte d'un deuxième fit à Coeur. Ainsi, chaque partenaire va pouvoir réévaluer sa main en tenant compte d'un **Double fit** partiel complet selon leur main respective.
- h) Le contexte pour la *CONVENTION 3.5* est valide malgré la surenchère d'ouverture à la couleur du premier défenseur. La répétition de la couleur d'ouverture au niveau 2 offre au répondant une *troisième option* pour trouver un fit. Par conséquent, ce dernier doit tenir compte de cette nouvelle opportunité quand vient le temps d'annoncer un soutien. En effet, il lui faut indiquer à l'ouvreur si le soutien est deuxième, troisième ou quatrième. La redéclaration à 2 SA affirme spécifiquement un soutien deuxième ordinaire et une main intermédiaire suivant le **Principe 3.5:5.2** et l'arrêt au moins partiel de la couleur adverse. C'est donc une enchère **invitative à la manche** aussi bien à SANS-ATOUT qu'à LA COULEUR. Si le soutien deuxième est constitué d'au moins 1GH et est associé à une main maximale chez le répondant, il doit déclarer la manche au niveau 4, et non niveau 3 car cette réponse est aussi invitative et décrit une distribution mal balancée avec un soutien deuxième valable et un pointage intermédiaire (11-12 HL/PP).

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- h') Le répondant détient effectivement un bon soutien deuxième et un pointage strictement intermédiaire. Ce n'est évidemment pas un soutien simple décrivant une main minimale; il s'agit d'une enchère **invitative** à la manche qui laisse supposer un arrêt au moins partiel de la couleur adverse.
- i) L'ouvreur a décrit une **main maximale** (V. Pr. 2.4.6:1.6) malgré l'apparente obstruction causée par son propre partenaire. L'ouvreur pouvait cependant réévaluer sa main par anticipation. Ce contexte est aussi celui de la CONVENTION 3.3 mais cela ne change rien concernant la CONVENTION 3.5. Ainsi, le répondant détient une main maximale suivant la première convention et il y a affirmation d'un soutien partiel avec un bon doubleton suivant la seconde. Il s'ensuit donc que les enchères ne peuvent s'arrêter là vu que la répondant a auparavant garantit la manche. L'ouvreur qui a décrit préalablement une main bicolore ayant un pointage d'au moins 15 points d'Honneur sans compter les points de distribution doit prendre la décision de gager 3 SA ou 4 PIQUES, ou même répéter à 4 TRÈFLES. Ainsi, avec un surplus de pointage le répondant pourra décider du contrat final. À noter qu'une redéclaration du répondant à 4 TRÈFLES après 3 SA serait, comme il se doit, le questionnaire *4 Trèfles Gerber*.

Ex. 3.5:10 Quelles sont les déclarations du répondant pour chacune des mains ci-dessous si les enchères se déroulent comme suit?

1	2	3	4
1 Pi	Passe	?	Passe
2 Ca	Passe	?	...

RÉPONDANT

- | | | | | | | | |
|----|---------|----|----------|----|----------|----|------------|
| a) | A V 7 4 | b) | A 9 8 | c) | R 4 | d) | A 10 7 4 |
| | 9 6 | | D 6 | | A 10 6 2 | | D 9 8 3 |
| | R 6 4 | | R 10 2 | | V 7 2 | | --- |
| | D V 4 3 | | D 10 9 8 | | D V 4 3 | | R V 10 5 2 |

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

RÉPONSES:

- a) Il y a un bon soutien quatrième et 11 HL; le répondant doit informer clairement l'ouvreur de cet excellent soutien. Cependant, il ne doit pas répondre 2 TRÈFLES car la redéclaration d'un fit à la Majeure (à saut sous la manche ou au niveau 4) au tour suivant affirmerait la possession d'au moins 13 HL. La réponse se doit d'être d'abord **1 SA (CONVENTION 3.4)** qui sera suivie d'une redéclaration d'un soutien à **3 Piques (LIMITE SUPÉRIEURE)**.
- b) Il y a un bon soutien troisième à Pique et 12 HL (*Complément inclus*); la réévaluation juge cette main à 13 PP. Répondre un soutien à saut, donc **3 Piques (LIMITE INFÉRIEURE)**, constituerait une simple invitation à la manche et serait un peu trop prudent. Car, vu l'absence de points perdants et les bonnes cartes intermédiaires, on peut "arrondir" (*point de transition*) que cette main vaut bien 13 points globalement (à l'atout comme à Sans-Atout). Ainsi, il serait correct d'annoncer **2 Trèfles** au premier tour et de redéclarer **4 Piques** au tour suivant.
- c) Il y a un fit partiel possible dû à la présence d'un doubleton à Pique. Le pointage est de 11 HL dont quelques points perdants mais il y a 3 cartes intermédiaires et la distribution est balancée. Une *évaluation* plus globale est indiquée vu le pointage à la limite de deux catégories de pointage. Il y a un GH dans le doubleton, une suite quatrième à Coeur (qui pourrait éventuellement produire un fit avec la redéclaration de l'ouvreur) et une faible suite troisième à Carreau. Il est justifiable **D'ARRONDIR À LA BAISSE** cette main (*point de transition*). La réponse ne sera donc pas 2 SA (qui aurait été seulement invitatif) mais plutôt **1 SA** (il faudrait 5 cartes à Coeur et 13 HL pour avoir le droit d'annoncer 2 Coeurs. Devant la réponse *1 SA impérative pour un tour*, l'ouvreur redéclare, hélas, **2 Carreaux**. Le répondant est mal fitté mais il peut tout de même bien décrire sa main par la redéclaration **2 SA** qui garantit au moins 9 HL non perdants et une distribution balancée tant pour les cartes que pour le pointage. Il demeure donc encore possible que l'ouvreur accepte cette invitation et déclare la manche à Sans-Atout ou qu'il se rabatte sur un contrat partiel à Carreau avec une intéressante longue suite.

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- d) Le soutien est bon quatrième et il y a 12 HL (dont le *Complément*). Cette main mérite d'être arrondie vers le haut d'un point de transition afin qu'elle se classe dans la catégorie adjacente, soit maximale. Ainsi, avant de donner le fit, le répondant doit d'abord annoncer une *nouvelle couleur au niveau 2*, dans ce cas-ci **2 Trèfles**. La réévaluation toise cette main à 18 PP si l'on accorde 5 points pour la chicane ce qui est parfois trop quand il n'y a pas de certitude d'un Double fit (V. **Ch. 7**). Bref, malgré le pointage combiné plancher de 31 PP, il n'y a pas d'erreur de redéclarer *seulement un soutien forcing* (INTÉRÊT POUR LE CHELEM), soit **3 Piques** au lieu d'annoncer une invitation au chelem.

Ex. 3.5:11 Quelles sont les déclarations du répondant pour chacune des mains ci-dessous si les enchères se déroulent comme suit?

1	2	3	4
1 Co	Passe	2 Ca	Passe
2 Co	Passe	?	...

RÉPONDANT

a)	D V 7 4 D 8 5 A R 6 4 V 3	b)	D V 7 4 3 D 8 6 5 R	c)	D 4 3 D 8 A R 6 4 V 9 8 3	d)	A 4 3 --- R V 6 4 3 D 10 5 2
----	------------------------------------	----	---------------------------	----	------------------------------------	----	---------------------------------------

RÉPONSES:

- a) Le répondant doit faire attention quand il décrit la longueur de son soutien après une **répétition de la couleur d'ouverture au niveau 2**. Pour bien comprendre le processus, il faut toujours se rappeler que tout fit en Majeure donné par le répondant ayant, dans un premier temps, annoncé une *nouvelle couleur au niveau 2* garantit la possession d'une main maximale selon la *règle-convention 3.5*. Il faut donc

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

concentrer son attention sur le niveau du fit. Ici, le fit est troisième et de qualité moyenne, une réévaluation confirme les 13 HL en 13 PP. Le répondant doit déclarer ici, au deuxième tour, le fit au niveau de la manche, soit **4 Coeurs**.

- b)** À remarquer que le répondant ne peut annoncer 1 PIQUE au premier tour car il possède un fit pour la Majeure d'ouverture et une main maximale. Il ne peut non plus répondre (au premier tour) 2 PIQUES car il s'agirait d'un *Saut-Changement de couleur*. Cette main de 14 HL avec un soutien quatrième presque valable se réévalue à 14 PP; comme le fit est à 10 cartes, on peut affirmer que le soutien quatrième sera très efficace. Cependant il n'est pas possible d'effectuer un soutien forcing vu l'absence de saut pour le niveau 3 et le pointage de Puissance légèrement insuffisant pour atteindre un pointage combiné plancher de 28-29 PP est trop faible pour justifier une invitation au chelem. Il est recommandé d'annoncer à **4 Coeurs**.
- c)** Le répondant n'avait pas de fit au premier tour, ni suite quatrième à Pique et il détenait une main minimale, soit 12 HL. Sa première réponse devait donc être annoncée au niveau 2 à la couleur, et non à 2 SA parce que le pointage est mal réparti pour un contrat à Sans-Atout. Au deuxième tour, il a un fit assuré à 8 cartes mais le doubleton est tout juste correct et le pointage est insuffisant pour raisonnablement assurer une manche. En accord avec le **Principe 3.5:5.2**, (p. 221), le répondant redéclarera **2 SA** (au deuxième tour) ce qui affirmera un fit 6-2 avec un doubleton *régulier*; c'est à l'OUVREUR de prendre la décision finale quant au niveau et à la nature du contrat. Si le répondant avait détenu 13 HL ou plus, il aurait alors déclaré **3 SA**. Il faut pratiquement posséder un doubleton avec 1 GH associé à un petit Honneur ou à une distribution mal balancée pour déclarer à l'atout tant au niveau 3 que 4.
- d)** Le répondant a 11 HL et sa réponse à 2 Carreaux est assez juste. Cependant il aurait pu dévaluer sa main d'un point et il aurait alors annoncé 1 SA ce qui serait aussi impératif pour un tour. De toutes façons, le résultat final aurait été le même (ce qui prouve que les conventions s'harmonisent bien).

3.5 Soutien en Majeure après la réponse d'une nouvelle couleur au niveau 2

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Toute autre redéclaration de l'ouvreur aurait été bienvenue. Le répondant ne peut gager *la cinquième couleur* car elle s'applique particulièrement aux situations naturelles et non ambiguës. À l'exemple précédent, le répondant a gagé 2 SA dans ce contexte pour décrire une main balancée ayant un doubleton pour l'atout de l'ouvreur. Pour décrire un **MISFIT, le répondant doit annoncer une NOUVELLE COULEUR ou répéter sa première annonce** (niveau 3). Dans les deux cas, il faut cependant détenir une main maximale ou au moins un bon 12 HL.

Le répondant, ici, doit tout simplement **Passer.**

Il n'est pas dit que le contrat sera échoué car l'ouvreur peut avoir une bonne suite d'atout ce qui ramènera le JEU DE LA MAIN à un contrat à Sans-Atout. De plus, un échec ne signifie pas que la marque sera automatiquement mauvaise étant donné le bas niveau du contrat et la présence d'au moins six cartes d'atout d'un seul côté.

Ces quatre derniers exemples résument bien la stratégie et le potentiel descriptif de la **CONVENTION 3.5** lorsque le l'ouvreur détient une main minimale.

Dans les situations où l'ouvreur annonce une main **maximale bicolore**, la logique demeure la même mais en plus simple. Un soutien troisième ou quatrième s'annonce nécessairement au **niveau 4** vu l'absence technique pour le répondant d'annoncer à saut au niveau 3. Bien entendu, un soutien sans saut au niveau 3 garde la même signification de soutien pour un fit partiel.

À noter, lorsque l'ouvreur répète au niveau 3 sa couleur d'ouverture, cela affirme une longue suite solide avec un pointage de catégorie maximale suivant la **CONVENTION 3.8** qui s'applique à LA REDEMANDE À SAUT.
